

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FR001400RWP5

31/10/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾

Actions euro - général

▶ Actif net du fonds	2 399,35 M€	
▶ Actif net de la part	6,25 M€	
▶ Valeur liquidative	122,43 €	
	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	2,26%	2,34%



▶ Gérants		
	Eric Chatron	Anaëlle Guénolé

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque ⁽³⁾	1	2	3	4	5	6	7
-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---



▶ Durée de placement	8 ans
----------------------	-------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8	
	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,6	6,5
▶ Couverture note ESG	100,0%	99,9%



Orientation de gestion

Le FCP vise à offrir, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX®, en sélectionnant sur les marchés d'actions de la zone euro, les valeurs de grosses et moyennes capitalisations ayant un potentiel de valorisation, de perspectives de croissance et de qualité de management.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
15/11/2024

Date de lancement de la part
15/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AFAEAE FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
-

Indice de référence
EURO STOXX®

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions

Euro

FR001400RWP5

31/10/2025

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,3	17,2
Banques	16,1	15,4
Technologie	14,5	13,5
Assurance	6,7	6,4
Santé	6,4	6,9
Produits et services de consommation	6,1	6,3
Services aux collectivités	5,7	5,9
Energie	4,0	5,0
Construction et matériaux	3,9	3,8
Produits chimiques	3,1	3,1
Télécommunications	3,1	3,4
Aliments, boissons et tabac	2,3	3,0
Automobiles et pièces	2,3	3,0
Soins personnels, pharmacies et épicerie	1,4	0,9
Commerce de détail	1,3	1,0
Immobilier	0,9	1,0
Médias	0,7	0,8
Ressources de base	0,6	0,7
Voyages et loisirs	0,3	0,8
Services financiers	0,3	1,7
OPC	1,1	-
Dispo/Liquidités investies	1,9	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		Fonds
 ASML HOLDING NV	6,5	
NL Technologie		
 SAP	4,1	
DE Technologie		
 SIEMENS N AG	3,5	
DE Biens et services industriels		
 ALLIANZ	2,9	
DE Assurance		
 BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	2,9	
ES Banques		

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Rapport mensuel
Part A_GEN
Actions

 Structure du portefeuille

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	29,6	28,7
Allemagne	23,7	26,1
Pays-Bas	14,3	16,8
Italie	10,7	9,3
Espagne	8,9	9,7
Finlande	2,9	3,5
Belgique	2,4	2,6
Suisse	1,4	0,2
Portugal	0,9	0,5
Royaume-Uni	0,9	0,0
Danemark	0,7	-
Autriche	0,2	1,0
Autres Pays	0,5	1,7
OPC	1,1	-
Dispo/Liquidités investies	1,9	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	97,2
CHF	1,2
DKK	0,8
Autres devises	0,8

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	5,4
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	94,6

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	118
Taux d'exposition actions (%)	99,1

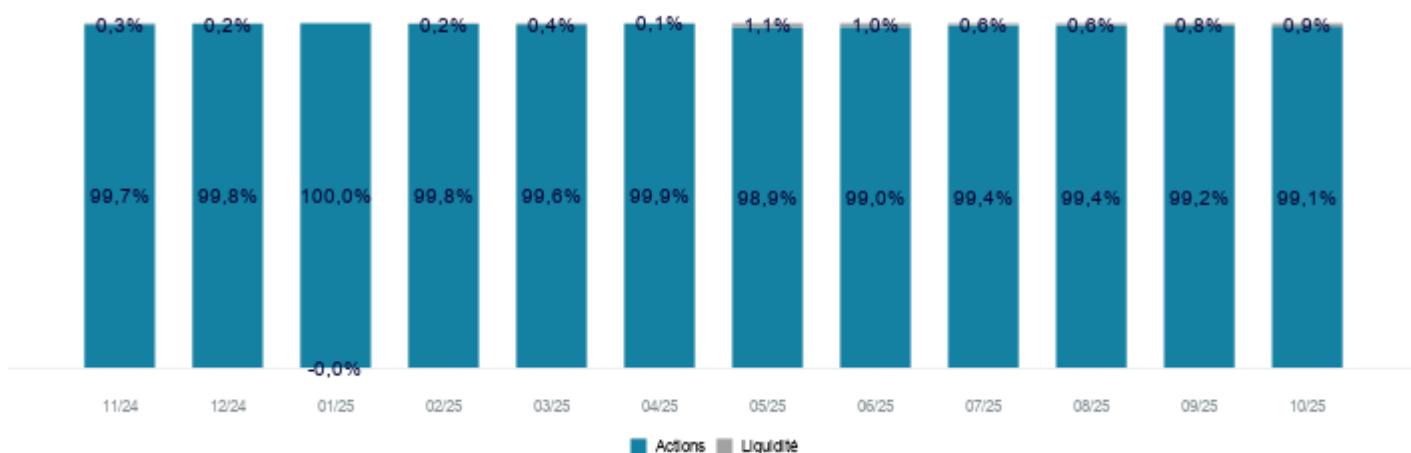
Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FRO01400RWP5

31/10/2025



Allocation historique sur 1 an glissant



Principales surpondérations

En %	Secteur	Actif	Surpondération
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Banques	2,9	1,3
UNICREDIT SPA	Banques	2,8	1,2
ENGIE SA	Services aux collectivités	1,7	1,1
ENEL SPA	Services aux collectivités	2,1	1,0
NOVARTIS AG	Santé	0,9	0,9

Principales sous-pondérations⁽⁴⁾

En %	Secteur	Actif	Sous-pondération
ESSILORLUXOTTICA SA	Santé	0,8	-0,7
DEUTSCHE BANK AG	Banques	0,0	-0,9
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	0,5	-1,2
RHEINMETALL AG	Biens et services industriels	0,0	-1,2
DEUTSCHE TELEKOM AG	Télécommunications	0,0	-1,5

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FR001400RWP5

31/10/2025



▶ Commentaire de gestion

Le mois d'octobre n'a pas vécu au rythme des statistiques macroéconomiques américaines en raison du « shutdown » de l'administration, mais il a vu les indices actions progresser à la faveur d'« accords » avec la présidence Trump et de la baisse des taux directeurs de la FED, inquiète de la tendance du marché du travail. Le secteur pharmaceutique a rebondi violemment grâce à l'accord de Pfizer (puis d'autres groupes) sur les prix des médicaments, mais la hausse a été très rapidement effacée. Le mouvement haussier du marché a été entretenu par une certaine détente entre Etats-Unis et Chine et surtout, une fois de plus, par la poursuite de la course aux investissements dans l'IA. Les interrogations sur l'existence d'une bulle se multiplient, le consensus semble convaincu que non. Les résultats des entreprises européennes pour le troisième trimestre manquent globalement de relief (à la différence des américaines) ouvrant la voie à des réactions erratiques des cours et des révisions rarement positives des perspectives bénéficiaires.

En termes de performances, le fonds enregistre une légère sous-performance par rapport à son indice de référence, principalement expliquée par la sélection de titres. Aucun effet d'allocation sectorielle a été notable sur la période. L'absence d'ARGENX et les sous-pondérations sur IBERDROLA et ESSIOLUXOTICA ont contribué négativement à la performance du fonds sur le mois. Toutefois, cela a été partiellement compensé par l'absence de RHEINMETTALL et DEUSTCHE TELEKOM au sein du portefeuille.

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FR001400RWP5

31/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	31/07/1998
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Pas de minimum
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FRO01400RWP5

31/10/2025

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Rapport mensuel
Part A_GEN
Actions

Glossaire

Afer Actions Euro Part Afer Generation Actions Euro

FR001400RWP5

31/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.